

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 6 (1885)

Heft: 11

Artikel: Correspondance : lettre du Zambèze

Autor: Jeanmairet, D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

demeurent encore sans emploi des quantités énormes de produits qui se perdent, faute de moyens de transports rapides et peu coûteux pour les amener à la côte.

CORRESPONDANCE

Lettre du Zambèze.

Leshoma, 20 juin 1885, rive droite du Zambèze.

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous accuser réception de votre bonne lettre, et de vous remercier de votre fidélité à me faire parvenir *l'Afrique explorée*. J'ai reçu, au commencement de ce mois-ci, les numéros de décembre 1884, de janvier et février 1885, que j'ai déjà lus avec beaucoup de plaisir.

En avril dernier je vous ai envoyé deux lettres qui, je l'espère, vous sont parvenues. Je vous racontais le voyage de M. Coillard à la vallée et ses résultats, puis, les événements qui sont survenus depuis son retour. Mes nouvelles aujourd'hui se réduisent à peu de chose :

Les chefs de Seshéké, à l'exception d'un seul, et tous ceux de cette partie du pays sont partis le mois dernier pour la vallée, afin de rendre hommage au nouveau roi. Je ne sais si c'était leur but unique; nous avons entendu dire que Mataga — le Gambella actuel — avait appelé Morantsyane, de Seshéké, le suzerain de toute cette contrée à partir des chutes Victoria, afin qu'il lui aidât à éteindre la rébellion dirigée contre Akoufouna.

A vrai dire, nous ne savons et ne saurons rien de positif sur cette affaire avant le retour des dits chefs, retour qui s'effectuera sans doute le mois prochain.

Ces faits ne laissent pas de nous préoccuper, non au sujet de notre admission dans le pays, mais bien à cause des retards que les événements politiques peuvent apporter à notre œuvre. Le temps est moins précieux pour les Ba-Rotsé que pour nous, et rien ne les stimule à nous faire sortir de notre retraite au milieu des forêts. Toutefois, si nous n'apprenons rien, d'ici au commencement du mois prochain, nous désirons, malgré tout, traverser le fleuve et nous installer tous provisoirement à Seshéké, jusqu'à ce que le chemin de la vallée soit ouvert à ceux d'entre nous qui doivent s'y rendre. Alors même que l'on se battrait tout cet hiver à la vallée, nous désirerions tout au moins nous mettre en route et ne pas passer un nouvel été loin de nos gens.

Les Pères quittent Padamatenga; ils ont déjà fait une longue absence, laissant ici un seul Frère; aujourd'hui, l'un d'eux est de retour de Tati, chez les Ma-Tébélé, et liquide leurs affaires à Padamatenga. Leur station de Tati a subi le même sort que celle de Padamatenga, et ils se replient tous, je crois, sur une autre partie du pays des Ma-Tébélé. Le Père Kroot a été dangereusement malade et est hors d'état de revenir ici.

Notre santé s'est beaucoup améliorée avec le retour de l'hiver. L'un de nos

ouvriers qui nous avait donné de vives inquiétudes est en bonne voie de se remettre tout à fait. Somme toute, notre expérience du climat est favorable, et c'est pour nous un grand sujet de reconnaissance. Je trouve la chaleur très supportable, même au cœur de l'été; en outre, à cette époque de l'année, les nuits sont encore fraîches, de telle sorte que nous n'éprouvons jamais ici un sentiment pénible de manque d'air. Pourquoi ne vivrions-nous pas au Zambèze comme ailleurs, une fois que nous aurons fait bonne connaissance avec la fièvre et avec le traitement propre à chaque constitution?

Ces derniers temps nous avons eu un bien triste exemple de la cruauté des Ba-Rotsé : Lesuane, chef d'un village situé entre le gué et le village d'Empalira¹, avait une fille recherchée par un jeune homme de son village. Cette dernière éprouvait de l'aversion pour son amoureux et refusait obstinément de lui être unie. Le jeune homme, lassé de ses sollicitations infructueuses, en vint aux menaces, et jura à celle qu'il aimait qu'elle n'épouserait jamais un autre que lui. Sur ces entrefaites, la jeune fille tomba malade et mourut, et tout le village en émoi de s'enquérir de celui qui lui avait lancé un mauvais sort. Naturellement, les soupçons tombèrent sur son ancien amoureux qui fut condamné à passer par l'épreuve de l'eau bouillante, c'est-à-dire qu'il avait à plonger ses mains dans ce liquide et à prouver son innocence en les ressortant intactes. Le malheureux eut au moins le bon sens de se refuser à cette expérience peu douteuse, mais il n'échappa pas au supplice du feu. A la suite de son refus, il est déclaré coupable, et en conséquence brûlé vif; un bûcher s'élève à l'entrée du village; le pauvre homme, couché sur le ventre, y est lié par les pieds, les mains et le cou. Cela fait, on le recouvre d'un tas de branches d'une épaisseur de deux pieds, et le feu est allumé. Auparavant, on avait asséné au condamné un coup de gourdin, afin de l'étourdir et de rendre ses souffrances moins vives. Malgré cette précaution plus ou moins charitable, l'infortuné expira en poussant des cris affreux, pendant une danse infernale de ses juges; puis, une fois la mort survenue, toute l'assemblée se sauva, la frayeur dans l'âme.

Ces détails nous ont été racontés avec un cynisme incroyable par un parent du défunt. Nous savons qu'une scène analogue s'est produite à Seshéké, à l'occasion de la mort d'une femme de Morantsyane. Pauvres gens! où est leur espérance?

Hier, nous avons appris que les chefs de Seshéké sont en route pour revenir, mais nous ne connaissons pas les détails².

Notre poste partira par le wagon de M. Westbeach, et je me vois forcé de clore ici mon récit. J'ai simplement voulu vous dire un mot affectueux et vous apprendre que, grâce à Dieu, nous sommes encore sur la terre des vivants.

D. JEANMAIRET.

¹ Voy. la carte, III^{me} année, p. 64.

² D'après une lettre de M. Coillard, mise obligamment à notre disposition, le retour des chefs prouve que la tranquillité a été rétablie, relativement du moins.